

# Bulletin

## Lettre de la présidente



### Dans ce numéro

<b>Lettre de la présidente</b> .....	1
<b>Nouveaux membres de la Commission permanente</b> .....	3
<b>Résultat des réunions statutaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 2024</b>	
XXXIV <sup>e</sup> Conférence internationale .....	4
Conseil des Délégués de 2024.....	5
<b>Cérémonie de remise des distinctions du Mouvement</b> .....	6
<b>La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge à l'exposition universelle de 2025</b> .....	8
<b>Vœux pour 2025</b> .....	9

Chères et chers amis,

Au nom de la Commission permanente, composée des membres élus lors de la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge le 30 octobre 2024 et des membres *ex officio*, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée en tant que mandataires de la Conférence internationale pour les quatre prochaines années. Je suis sûre de parler en notre nom à tous en disant que nous nous sentons très honorés par cette confiance.

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier tous les membres qui ont participé à la 18<sup>e</sup> session de la Commission permanente ; je leur suis très reconnaissante de leur engagement au service à la fois de la Commission et du Mouvement.

Bien que le changement de la composition de la Commission permanente puisse représenter un défi, je suis certaine qu'avec ses nouveaux membres, nous ferons tout notre possible pour assumer l'héritage laissé par l'équipe précédente.

À l'heure où nous entrons en fonction, nous avons conscience de l'immense défi qui nous attend. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour servir les intérêts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et veiller à accomplir les tâches et les fonctions qui nous incombent en vertu de ses Statuts et de son Règlement, ainsi que pour répondre à vos attentes à tous.

Nous continuerons à œuvrer assidûment pour encourager toutes les parties à mettre en œuvre les résolutions adoptées par la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale et par le Conseil des Délégués ; ces décisions importantes constituent désormais nos engagements communs à tous pour les quatre années à venir.

Trouvez les dernières décisions de la Commission permanente sur cette page web : <https://standcom.ch/meetings-and-decisions/>

**Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**  
19 Avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse  
E-mail: [standing.commission@standcom.ch](mailto:standing.commission@standcom.ch)  
Site web: [www.standcom.ch](http://www.standcom.ch)

Je tiens également à profiter de cette occasion pour féliciter Madame Tunku Puteri Intan Safinaz pour son excellent travail en tant que présidente de la Conférence internationale, ainsi que tous les membres de son équipe qui ont pris part aux séances plénières, au comité de rédaction, aux commissions et aux séances thématiques. Bravo pour cet incroyable travail. Je souhaite remercier également la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour le soutien apporté en matière d'organisation ; et bien entendu, merci à tous les volontaires qui ont contribué à la réussite de ces réunions statutaires.

Je suis convaincue qu'il est véritablement nécessaire que la Commission permanente existe en tant qu'organe mandataire de la Conférence internationale, pour veiller à ce que le Mouvement réponde de façon coordonnée et efficace aux défis émergents tout en respectant ses Principes fondamentaux.

À titre personnel, j'aimerais ajouter que je suis fière d'avoir gagné votre confiance. J'endosse pour un second mandat la responsabilité de présider la Commission permanente en toute humilité et avec la certitude que nous disposons du soutien nécessaire pour répondre aux attentes et aux objectifs de notre organisation dans la réalisation de son importante mission.

N'hésitez pas à soumettre à la Commission permanente toute question qui vous semble mériter notre attention — je sais que nous pouvons compter sur votre coopération et votre soutien.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,  
Mercedes Babé

*Mercedes Babé*



La rencontre inattendue lors des réunions statutaires d'octobre 2024 réunissant cinq anciens et actuels présidents des 14<sup>e</sup> à 19<sup>e</sup> sessions de la Commission permanente. De gauche à droite : Greg Vickery, George Weber, Mercedes Babé, Mohammed Al-Hadid et Massimo Barra.

## Nouveaux membres de la Commission permanente

Le 30 octobre 2024, la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale a élu cinq membres de la Commission permanente. Ces membres appartiennent tous à des Sociétés nationales différentes et sont élus à titre personnel. Ils sont rejoints au sein de la Commission permanente par deux représentants du CICR et deux représentants de la Fédération internationale, dont leurs présidentes respectives.

Conformément aux règles en vigueur, la présidente de la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale S.E. Tunku Puteri Intan Safinaz a convoqué une réunion de la nouvelle Commission permanente immédiatement après l'élection. Ses membres ont décidé que Mme Mercedes Babé et M. Wang Ping seraient la présidente et le vice-président respectifs de la 19<sup>e</sup> session.



### 19e session de la Commission permanente Membres



Mercedes Babé

Présidente



Wang Ping

Vice-président



Kate Forbes



Mirjana Spoljaric



Georges Kettaneh



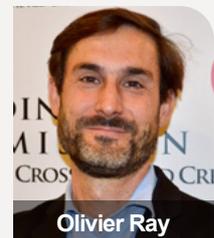
Helen Durham



Sven Mollekleiv



Jagan Chapagain



Olivier Ray

### Que signifie être membre de la Commission permanente ?

La Commission permanente a pour raison d'être d'agir comme mandataire de l'organe délibératif suprême du Mouvement, la Conférence internationale, qui se réunit tous les quatre ans.

Entre les conférences, la Commission permanente donne des orientations stratégiques dans l'intérêt de toutes les composantes du Mouvement. En plus de ses responsabilités concernant l'organisation de la Conférence internationale et des réunions du Conseil des Délégués, la Commission permanente s'efforce de :

- promouvoir l'harmonie dans les travaux du Mouvement et la coordination parmi ses composantes ;
- encourager et faire avancer la mise en œuvre des résolutions de la Conférence internationale ;
- examiner des questions qui concernent l'ensemble du Mouvement.

La Commission n'a pas vocation à être un organe opérationnel du Mouvement. Elle vise à encourager la préparation, l'adoption et la mise en œuvre de politiques et d'engagements pertinents et efficaces pour le Mouvement et la Conférence internationale, ainsi qu'à maintenir et à renforcer la cohésion au sein du Mouvement, l'adhésion à des positions et à des principes communs, et la coordination harmonieuse de son action humanitaire.

# Résultat des réunions statutaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 2024

En octobre 2024, le Mouvement s'est rassemblé à Genève (Suisse) à l'occasion des réunions mondiales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, avec pour commencer la 24e session de l'Assemblée générale de la Fédération internationale et son Forum de la jeunesse, suivis du Conseil des Délégués auquel ont participé toutes les composantes du Mouvement, et enfin la XXXIVe Conférence internationale avec les États parties aux Conventions de Genève.

En tant que réunions statutaires du Mouvement préparées par la Commission permanente, mandataire de la Conférence internationale, et co-organisées par le CICR et par la Fédération internationale, la

Conférence internationale et le Conseil des Délégués visent à :

- contribuer au respect et au développement du droit international humanitaire ;
- améliorer la sûreté, la sécurité et la dignité des personnes en renforçant les cadres juridiques et les politiques ;
- définir les priorités humanitaires mondiales ;
- favoriser les relations, les alliances et les synergies.

## XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale

### Gérer l'incertitude, renforcer l'humanité

La XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale a eu lieu du 28 au 31 octobre ; elle a offert une possibilité cruciale de se concentrer sur des moyens concrets de relever certains des défis humanitaires les plus urgents au niveau mondial. Elle a rassemblé plus de 2400 participants qui ont pris part à des manifestations formelles et informelles, notamment aux séances plénières, aux réunions du comité de rédaction, aux trois commissions et à leurs 12 séances thématiques, aux 27 manifestations parallèles et au Village humanitaire.

Après trois jours de débats et de rédaction, la Conférence internationale a adopté les **cinq résolutions** suivantes :

- Instaurer une culture universelle de respect du droit international humanitaire ([résolution 1, 34IC/24/R1](#))
- Protéger les civils, ainsi que les autres personnes et biens protégés, contre le coût humain potentiel des activités numériques menées dans les conflits armés ([résolution 2, 34IC/24/R2](#))

- Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe au moyen de cadres juridiques et réglementaires globaux ([résolution 3, 34IC/24/R3](#))
- Favoriser le leadership, les capacités et la mise en œuvre au niveau local de l'action humanitaire fondée sur des principes et renforcer la résilience ([résolution 4, 34IC/24/R4](#))
- Protéger les personnes contre les conséquences des phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes sur le plan humanitaire : travailler ensemble pour renforcer l'action anticipative ([résolution 5, 34IC/24/R5](#))

En outre, avec la [résolution 6, 34IC/24/R6](#), la Conférence a souscrit à la résolution 4 du Conseil des Délégués sur la mise en œuvre du Protocole d'accord et de l'Accord sur des arrangements opérationnels, datés du 28 novembre 2005, entre le Magen David Adom d'Israël et le Croissant-Rouge palestinien.

Les résolutions ont été complétées par des **engagements** pris à titre volontaire par les participants. Les engagements sont des outils importants pour faciliter et améliorer la coopération et le dialogue entre les organisations humanitaires, les autorités et d'autres partenaires présents pendant la Conférence

internationale. Veuillez noter que le délai pour soumettre des engagements supplémentaires a été fixé au **30 juin 2025**. Les lignes directrices relatives aux engagements et la base de données contenant les engagements pris en 2024 sont disponibles [ici](#).

## Conseil des Délégués de 2024

Le Conseil des Délégués, qui s'est tenu les 27 et 28 octobre, a offert la possibilité à toutes les composantes du Mouvement de débattre et de prendre des décisions à propos de nombreuses questions humanitaires d'intérêt commun. Le Conseil a adopté les neuf résolutions suivantes :

- La protection au sein du Mouvement : renforcer notre impact collectif pour mieux protéger les personnes ([résolution 1, CD/24/R1](#))
- Stratégie 2024-2030 du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge relative à la migration ([résolution 2, CD/24/R2](#))
- Les armes et le droit international humanitaire ([résolution 3, CD/24/R3](#))
- Mise en œuvre du Protocole d'accord et de l'Accord sur des arrangements opérationnels, datés du 28 novembre 2005, entre le Magen David Adom d'Israël et le Croissant-Rouge palestinien ([résolution 4, CD/24/R4](#))
- Appel à respecter et soutenir l'action humanitaire fondée sur des principes ([résolution 5, CD/24/R5](#))
- Prolongation jusqu'en 2030 de la Stratégie 2020-2025 de rétablissement des liens familiaux pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ([résolution 6, CD/24/R6](#))
- Réaffirmer le rôle du Mouvement en tant que facteur de paix ([résolution 7, CD/24/R7](#))
- La guerre en milieu urbain : Appel solennel du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ([résolution 8, CD/24/R8](#))
- Travaux de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ([résolution 9, CD/24/R9](#))

Enfin, le Conseil des Délégués a adopté l'ordre du jour de la XXXIVe Conférence internationale.

Tous les documents de référence à l'appui des résolutions et tous les rapports intérimaires concernant la mise en œuvre de résolutions antérieures sont disponibles sur la [page Web des documents officiels du Conseil des Délégués de 2024](#). Celle-ci contient également le rapport soumis par la Commission permanente au Conseil des Délégués ([CD/24/12](#)), qui décrit les principaux travaux menés par cette dernière de 2022 à 2024. Ce rapport détaille les préparatifs des réunions statutaires de 2024, l'action de la Commission en faveur de l'harmonie, de la coopération et de la coordination au sein du Mouvement, ainsi que la remise des distinctions du Mouvement. Il évoque également l'exposition universelle qui se tiendra en 2025 à Osaka, ainsi que les cent ans de la création du Conseil des Délégués et de la Commission permanente en 2028. Il mentionne particulièrement le cadre de politique du Mouvement, qui vise à proposer des orientations sur l'élaboration et le cycle de vie des politiques et des résolutions, y compris leur appropriation, leur préparation, leur approbation, leur promotion, leur mise en œuvre et leur révision.

L'adoption de ces résolutions constitue une réussite remarquable du Conseil des Délégués et de la XXXIVe Conférence internationale. La mise en œuvre de ces résolutions, ainsi que des nombreux engagements volontaires qui ont également été pris, sera de la plus haute importance dans les mois et les années à venir afin de démontrer le caractère unique de ces réunions statutaires et des engagements auxquels elles donnent lieu sur le plan humanitaire, et pour être à la hauteur de l'esprit du Mouvement, qui vise, plus que tout, à renforcer l'humanité.

## Cérémonie de remise des distinctions du Mouvement



Le 27 octobre 2024 au soir, une cérémonie conjointe de remise des prix a eu lieu pendant le Conseil des Délégués, avec l'attribution de la Médaille Henry Dunant – la plus haute distinction du Mouvement – et de la nouvelle Médaille du Mouvement pour les liens familiaux, ainsi qu'un hommage aux lauréats de la Médaille Florence Nightingale pour l'année 2023.

Au cours de la cérémonie animée par Claire Doole, la présidente de la Commission permanente Mercedes Babé a lu les hommages résumant les réalisations exceptionnelles de chaque lauréat et leur a remis leur médaille :



**Dora James**  
Croix-Rouge de Saint-Vincent et Grenadines



**Margareta Wahlström**  
Croix-Rouge suédoise



**Greg Vickery**  
Croix-Rouge australienne



**Massimo Barra**  
Croix-Rouge italienne



La cérémonie a également donné l'occasion de rendre hommage aux cinq lauréats de la Médaille du Mouvement pour les liens familiaux, et de saluer leurs contributions exceptionnelles au rétablissement des liens familiaux dans des contextes de crise. La médaille a été attribuée à Aida Kenneth de la Croix-Rouge de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Albino Okello de la Croix-Rouge britannique, Christine Farès du CICR au Liban, Hassane Adam Alamey de la Croix-Rouge nigérienne et Natalia Mimi Alex Muperi de la Croix-Rouge du Soudan du Sud.



Pendant la cérémonie, un hommage a été rendu aux 37 lauréats de la Médaille Florence Nightingale, qui récompense des infirmières et infirmiers pour leur travail remarquable, ainsi que pour leur courage et leur dévouement exceptionnels à l'égard des victimes de conflits armés et de catastrophes naturelles.



**FÉLICITATIONS À CHACUNE ET À CHACUN DES LAURÉATS !**

# La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge à l'exposition universelle de 2025

La prochaine exposition universelle se tiendra au Japon, à Osaka, du 13 avril au 13 octobre 2025. La Société de la Croix-Rouge du Japon a décidé d'y participer en installant un pavillon du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, afin qu'il serve de vitrine à des questions humanitaires essentielles liées à la protection des civils dans les zones de guerre, à la prévention des catastrophes et aux interventions en cas de catastrophe, ou encore aux changements climatiques.

Toute personne intéressée, qu'elle appartienne ou non au Mouvement, est invitée à visiter le pavillon de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, soit en se rendant au Japon en personne, soit en effectuant une visite virtuelle en ligne.



**PAVILLON**  
du **MOUVEMENT INTERNATIONAL**  
de la **CROIX-ROUGE** et du  
**CROISSANT-ROUGE**  
13 Avril -13 Octobre 2025



Utilisez ce QR code pour en savoir plus sur le pavillon du Mouvement





Mercedes Babé



Wang Ping



Georges Kettaneh



Helen Durham



Sven Mollekleiv



Kate Forbes



Jagan Chapagain



Mirjana Spoljaric



Olivier Ray

*Happy new year and best wishes*  
*Bonne année et meilleurs vœux*  
*Feliz año y mejores deseos*  
*سنة جديدة سعيدة وأطيب التمنيات*